

Département de l'Essonne
Commune de Lardy



Révision du Plan Local d'Urbanisme

7. Annexes sanitaires

Document approuvé en Conseil Municipal en date du 21 novembre 2023



Département de l'Essonne
Commune de Lardy



Révision du Plan Local d'Urbanisme

7. Annexes sanitaires – Notice sanitaire

Document approuvé en Conseil Municipal en date du 21 novembre 2023

EAU POTABLE

1 - Etat actuel de l'alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable est sous la compétence SIARCE, qui alimente les communes de Lardy, Janville-sur-Juine, Bouray-sur-Juine, Auvers-Saint-Georges et Chamarande. L'exploitation est déléguée à Véolia.

Aucun captage d'eau potable n'est présent sur la commune de Lardy.

L'eau potable qui alimente la commune provient du captage « Les Closeaux », situé sur la commune d'Auvers-Saint-Georges. Un traitement a lieu à la station des Closeaux et la gestion est assurée par Véolia.

L'eau distribuée en 2018 a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. Cette synthèse prend en compte les résultats d'analyse de 118 prélèvements physico-chimiques et de 32 prélèvements bactériologiques.

2 - Etat actuel de l'alimentation en eau potable

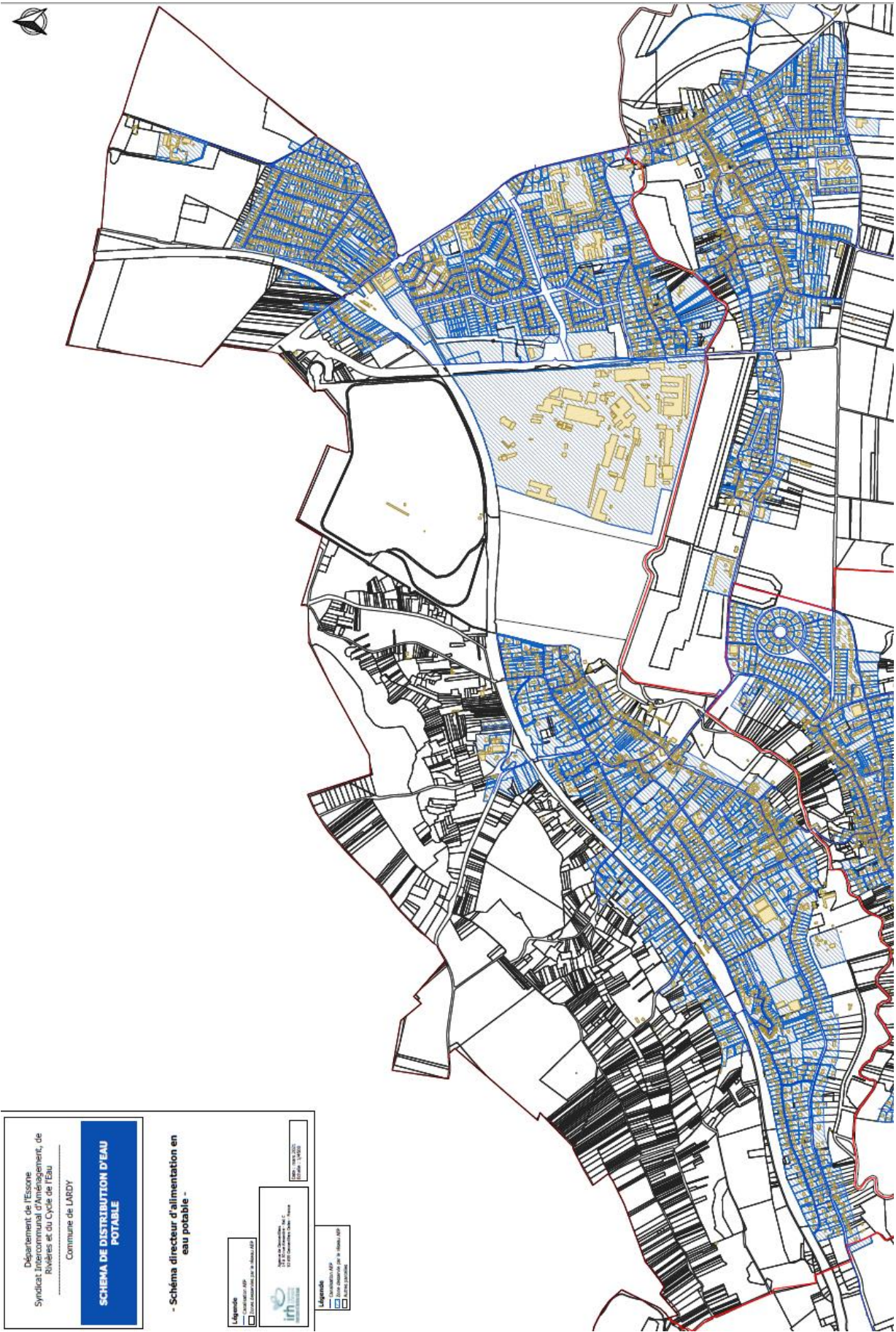
L'approvisionnement en eau potable permet d'envisager le développement des zones à urbaniser. L'augmentation prévisible de la consommation future liée à l'urbanisation des secteurs 1AU et des potentiels à l'intérieur de la zone U (hypothèse de 935 habitants supplémentaires environ soit une population totale de 6775 habitants à l'horizon 2025) apparaît compatible avec les capacités actuelles d'alimentation.

Le SIARCE a élaboré en 2022 un schéma directeur d'alimentation en eau potable qui présente le schéma de distribution d'eau potable qui permet de déterminer les zones desservies par le réseau de distribution, pour lesquelles une obligation de desserte s'applique. La zone alimentée en AEP correspond aux parcelles bâties dont la façade est bordée par le réseau public de distribution d'eau potable.

Le raccordement au réseau de distribution d'eau potable ne peut être refusé que dans des circonstances particulières, telles que le raccordement d'une construction non autorisée ou le raccordement d'un hameau éloigné de l'agglomération principale.

En revanche le classement d'une parcelle en zone desservie par le réseau AEP n'implique pas que cette dernière est constructible : le plan local d'urbanisme fixe le type de constructions possibles notamment en fonction des capacités de distribution du réseau AEP.

Le classement d'une parcelle en zone de distribution ne donne pas droit à l'implantation de réseaux AEP au sein de la parcelle privée. Une demande doit être formulée et acceptée auprès du syndicat. Ce classement permet d'obtenir un branchement AEP dans la limite de l'emprise de la voirie publique et d'une bande de 20 mètres par rapport à l'axe de la voirie.



3 – Situation au regard de la défense incendie

Le réseau est en capacité suffisante pour assurer la défense incendie. En effet, la couverture de la défense incendie est assurée sur la zone agglomérée.

Néanmoins, sur 76 points de défense incendie, quatre sont identifiés comme étant non conformes en 2020 :

- Le n°11, situé rue du Verger/rue des Groseillers,
- Le n°20, situé au 23B rue du chemin de fer,
- Le n°28, situé au 1 rue Tire-Barbe,
- Le n°33, situé au chemin Vieux Fourneaux.

ASSAINISSEMENT

La commune est dotée d'un schéma directeur d'assainissement. L'ensemble des constructions sont raccordées à l'assainissement collectif, excepté quatre habitations d'après le Schéma Directeur d'Assainissement (une située chemin de la Grande Ruelle, deux situées route de Cheptainville et enfin une située à la Ferme de la Honville). La déchetterie rue Jacques Cartier fera l'objet d'un raccordement au réseau.

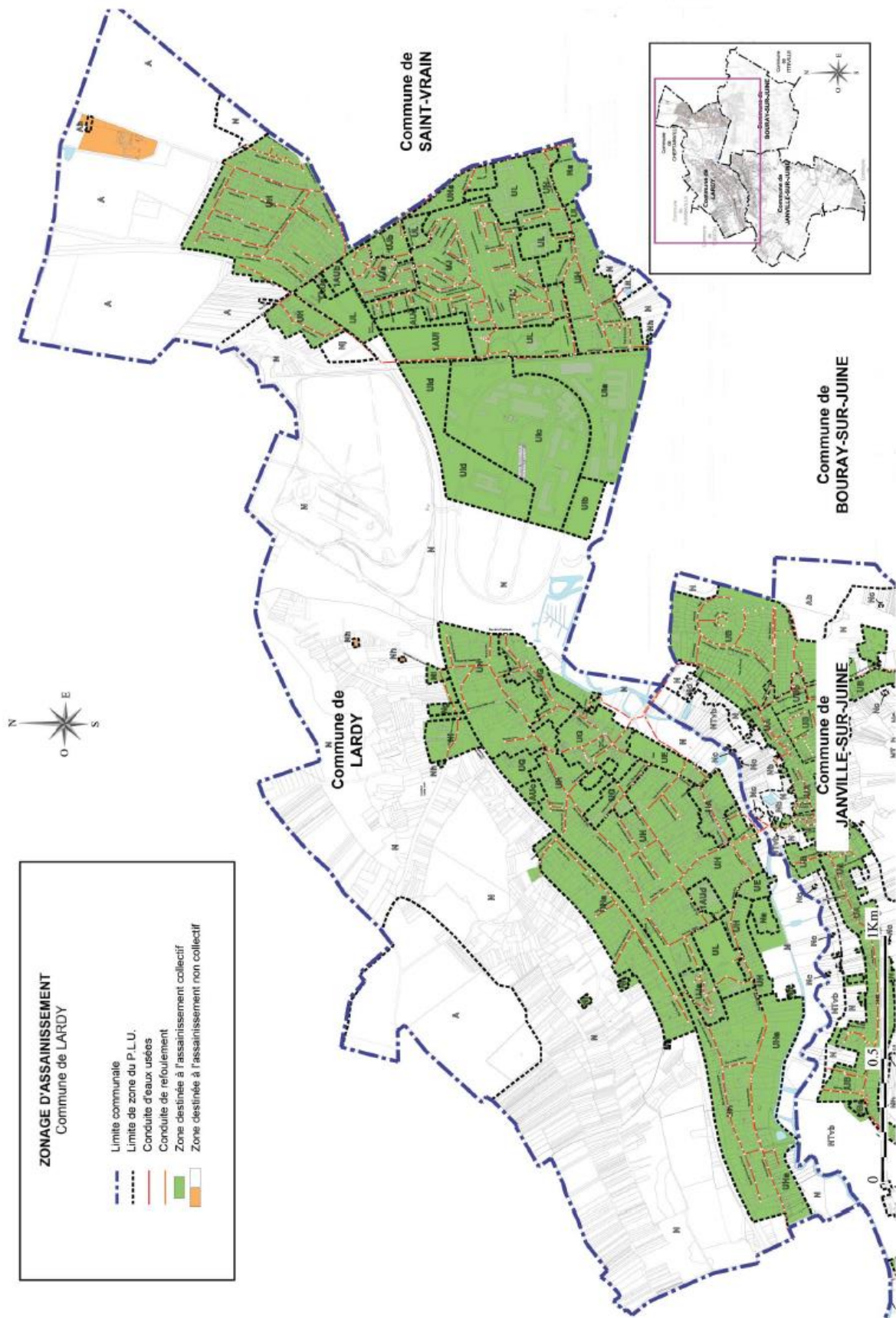
Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau est gestionnaire de l'assainissement sur la commune de Lardy par adhésion des différentes communes de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde au SIARCE. Le SIARCE délègue la compétence à Véolia, notamment concernant l'exploitation courante de la station de traitement des eaux usées et du réseaux de collecte des eaux usées.

Jusqu'en 2017 la commune était raccordée à la station d'épuration située sur son territoire, au Sud de Cochet. Sa vétusté et son incapacité à permettre une épuration correcte des eaux a nécessité une refonte du système d'assainissement.

De fait, une nouvelle station d'épuration des eaux usées a été mise en œuvre pour le territoire, à Saint-Vrain (1 route Nationale). Elle s'implante dans la vallée de la Juine sur une surface d'environ 3 hectares, à environ 800m en aval de la station actuelle. Elle est donc limitrophe au territoire de Lardy.

La nouvelle station a une capacité de 12 680 EH. Elle met en œuvre, après la phase de prétraitement (dégrillage, dessablage et dégraissage), une filière de traitement de l'eau de type boues activées en aération prolongée, avec traitement de l'azote par syncopage de l'aération (phases alternées d'aération et de non-aération). La déphosphatation biologique est complétée par une précipitation chimique du phosphore au chlorure ferrique. Les eaux épurées sont rejetées dans la Juine, comme c'était le cas actuellement.

Zonage d'assainissement (Source : SIARCE)



DECHETS MENAGERS

Le SEDRE (Syndicat d'élimination des Déchets Région d'Etampes) est chargé du ramassage des déchets et le SIREDOM est chargé de leur traitement et valorisation. L'équipement principal est l'écosite de Vert le Grand qui comprend un centre de stockage contrôlé, une plateforme de déchets verts et une unité de valorisation des déchets de chantier.

Un tri en porte-à-porte est effectué pour :

- Les ordures ménagères (le jeudi matin)
- Les cartons, les papiers et les emballages (le mercredi matin)
- Les déchets verts 1 fois par semaine de mars à novembre

Concernant le verre, celui-ci est à déposer dans les bornes d'apport volontaire disposées sur la commune.

A savoir :

Au bourg :

- parking du cimetière ancien,
- parking de la gare.

Au Pâté :

- rue Louis Villermé, parking Cassin,
- chemin latéral, derrière la gare de Bouray,
- déchetterie.

La collecte des encombrants est possible sur rendez-vous.

De plus, Lardy dispose d'une déchetterie intercommunale (SIREDOM), qui est présente à côté du PSR du Pâté de Lardy.

Une redevance incitative est en place. C'est une taxe en fonction de la fréquence de ramassage des déchets : 18 levées forfaitaires par an puis, le cas échéant, des levées complémentaires à charge des usagers.

Des plans de gestion des déchets sont à prendre en compte :

- Le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA),
- Le plan régional de réduction des déchets en Ile de France,
- Le Plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD).

Département de l'Essonne
Commune de Lardy



Révision du Plan Local d'Urbanisme

7. Annexes sanitaires – Notice sanitaire

Document approuvé en Conseil Municipal en date du 21 novembre 2023

EAU POTABLE

1 - Etat actuel de l'alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable est sous la compétence SIARCE, qui alimente les communes de Lardy, Janville-sur-Juine, Bouray-sur-Juine, Auvers-Saint-Georges et Chamarande. L'exploitation est déléguée à Véolia.

Aucun captage d'eau potable n'est présent sur la commune de Lardy.

L'eau potable qui alimente la commune provient du captage « Les Closeaux », situé sur la commune d'Auvers-Saint-Georges. Un traitement a lieu à la station des Closeaux et la gestion est assurée par Véolia.

L'eau distribuée en 2018 a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. Cette synthèse prend en compte les résultats d'analyse de 118 prélèvements physico-chimiques et de 32 prélèvements bactériologiques.

2 - Etat actuel de l'alimentation en eau potable

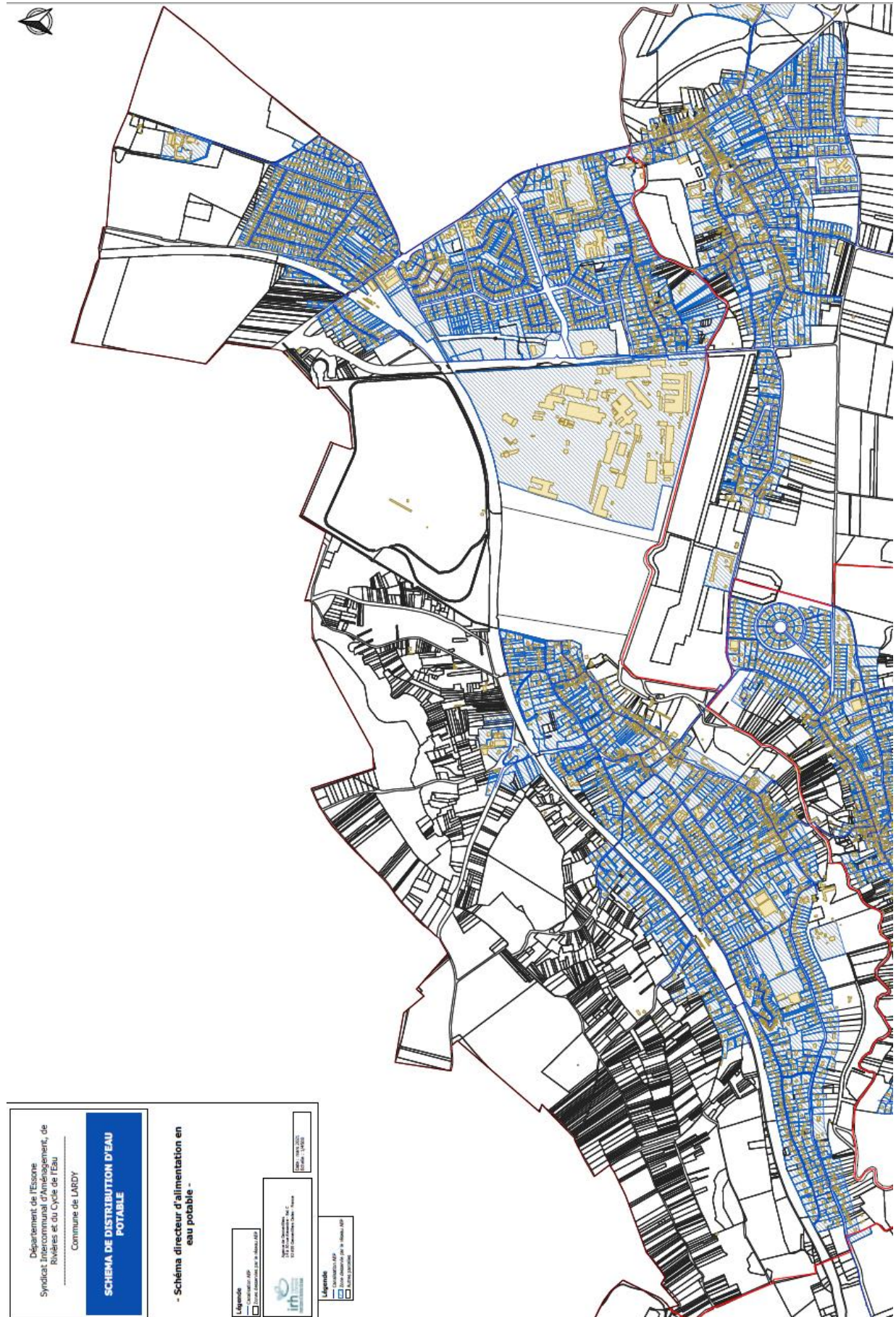
L'approvisionnement en eau potable permet d'envisager le développement des zones à urbaniser. L'augmentation prévisible de la consommation future liée à l'urbanisation des secteurs 1AU et des potentiels à l'intérieur de la zone U (hypothèse de 935 habitants supplémentaires environ soit une population totale de 6775 habitants à l'horizon 2025) apparaît compatible avec les capacités actuelles d'alimentation.

Le SIARCE a élaboré en 2022 un schéma directeur d'alimentation en eau potable qui présente le schéma de distribution d'eau potable qui permet de déterminer les zones desservies par le réseau de distribution, pour lesquelles une obligation de desserte s'applique. La zone alimentée en AEP correspond aux parcelles bâties dont la façade est bordée par le réseau public de distribution d'eau potable.

Le raccordement au réseau de distribution d'eau potable ne peut être refusé que dans des circonstances particulières, telles que le raccordement d'une construction non autorisée ou le raccordement d'un hameau éloigné de l'agglomération principale.

En revanche le classement d'une parcelle en zone desservie par le réseau AEP n'implique pas que cette dernière est constructible : le plan local d'urbanisme fixe le type de constructions possibles notamment en fonction des capacités de distribution du réseau AEP.

Le classement d'une parcelle en zone de distribution ne donne pas droit à l'implantation de réseaux AEP au sein de la parcelle privée. Une demande doit être formulée et acceptée auprès du syndicat. Ce classement permet d'obtenir un branchement AEP dans la limite de l'emprise de la voirie publique et d'une bande de 20 mètres par rapport à l'axe de la voirie.



3 – Situation au regard de la défense incendie

Le réseau est en capacité suffisante pour assurer la défense incendie. En effet, la couverture de la défense incendie est assurée sur la zone agglomérée.

Néanmoins, sur 76 points de défense incendie, quatre sont identifiés comme étant non conformes en 2020 :

- Le n°11, situé rue du Verger/rue des Groseillers,
- Le n°20, situé au 23B rue du chemin de fer,
- Le n°28, situé au 1 rue Tire-Barbe,
- Le n°33, situé au chemin Vieux Fourneaux.

ASSAINISSEMENT

La commune est dotée d'un schéma directeur d'assainissement. L'ensemble des constructions sont raccordées à l'assainissement collectif, excepté quatre habitations d'après le Schéma Directeur d'Assainissement (une située chemin de la Grande Ruelle, deux situées route de Cheptainville et enfin une située à la Ferme de la Honville). La déchetterie rue Jacques Cartier fera l'objet d'un raccordement au réseau.

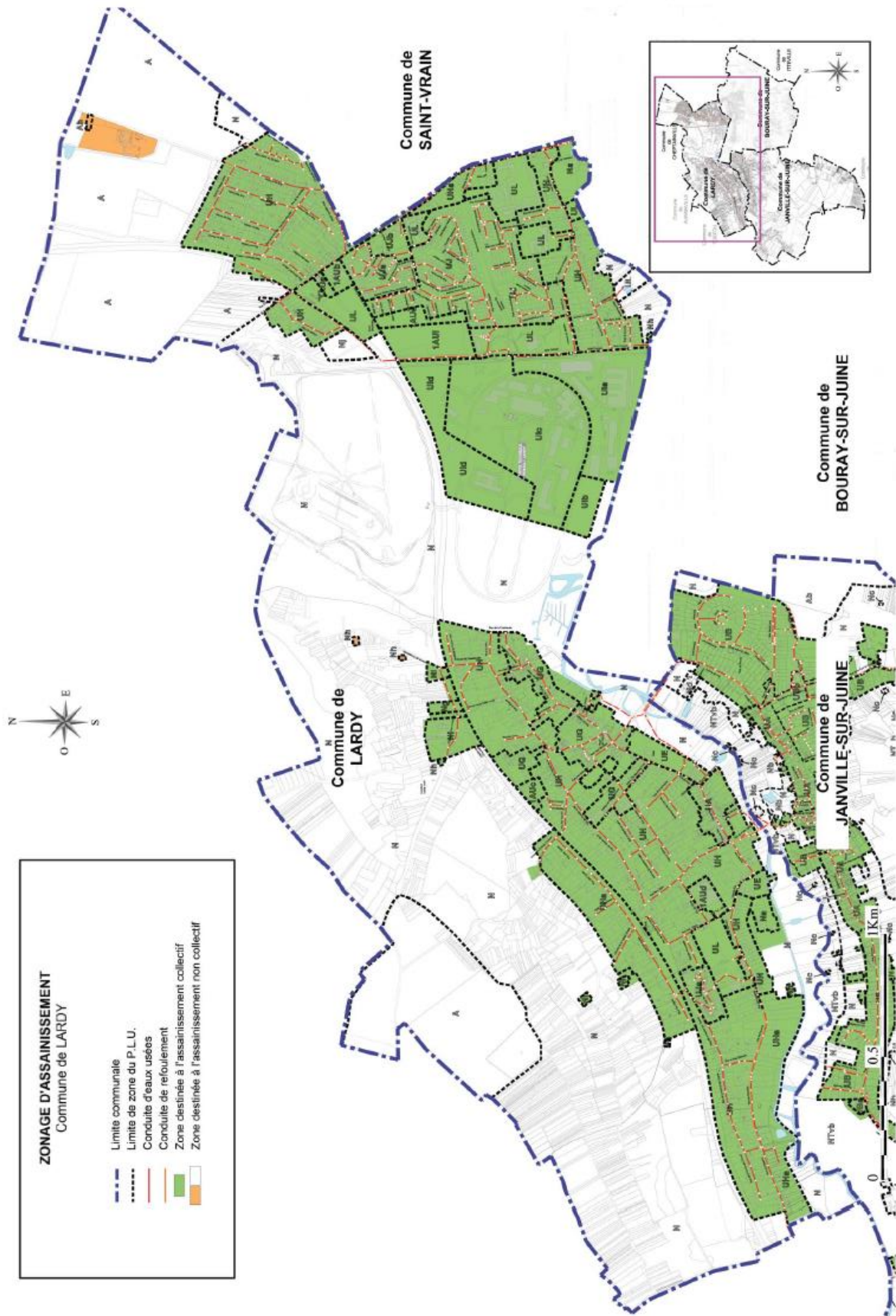
Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau est gestionnaire de l'assainissement sur la commune de Lardy par adhésion des différentes communes de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde au SIARCE. Le SIARCE délègue la compétence à Véolia, notamment concernant l'exploitation courante de la station de traitement des eaux usées et du réseaux de collecte des eaux usées.

Jusqu'en 2017 la commune était raccordée à la station d'épuration située sur son territoire, au Sud de Cochet. Sa vétusté et son incapacité à permettre une épuration correcte des eaux a nécessité une refonte du système d'assainissement.

De fait, une nouvelle station d'épuration des eaux usées a été mise en œuvre pour le territoire, à Saint-Vrain (1 route Nationale). Elle s'implante dans la vallée de la Juine sur une surface d'environ 3 hectares, à environ 800m en aval de la station actuelle. Elle est donc limitrophe au territoire de Lardy.

La nouvelle station a une capacité de 12 680 EH. Elle met en œuvre, après la phase de prétraitement (dégrillage, dessablage et dégraissage), une filière de traitement de l'eau de type boues activées en aération prolongée, avec traitement de l'azote par syncopage de l'aération (phases alternées d'aération et de non-aération). La déphosphatation biologique est complétée par une précipitation chimique du phosphore au chlorure ferrique. Les eaux épurées sont rejetées dans la Juine, comme c'était le cas actuellement.

Zonage d'assainissement (Source : SIARCE)



DECHETS MENAGERS

Le SEDRE (Syndicat d'élimination des Déchets Région d'Etampes) est chargé du ramassage des déchets et le SIREDOM est chargé de leur traitement et valorisation. L'équipement principal est l'écosite de Vert le Grand qui comprend un centre de stockage contrôlé, une plateforme de déchets verts et une unité de valorisation des déchets de chantier.

Un tri en porte-à-porte est effectué pour :

- Les ordures ménagères (le jeudi matin)
- Les cartons, les papiers et les emballages (le mercredi matin)
- Les déchets verts 1 fois par semaine de mars à novembre

Concernant le verre, celui-ci est à déposer dans les bornes d'apport volontaire disposées sur la commune.

A savoir :

Au bourg :

- parking du cimetière ancien,
- parking de la gare.

Au Pâté :

- rue Louis Villermé, parking Cassin,
- chemin latéral, derrière la gare de Bouray,
- déchetterie.

La collecte des encombrants est possible sur rendez-vous.

De plus, Lardy dispose d'une déchetterie intercommunale (SIREDOM), qui est présente à côté du PSR du Pâté de Lardy.

Une redevance incitative est en place. C'est une taxe en fonction de la fréquence de ramassage des déchets : 18 levées forfaitaires par an puis, le cas échéant, des levées complémentaires à charge des usagers.

Des plans de gestion des déchets sont à prendre en compte :

- Le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA),
- Le plan régional de réduction des déchets en Ile de France,
- Le Plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD).

Département de l'Essonne
Commune de Lardy



Révision du Plan Local d'Urbanisme

7. 2 Annexes sanitaires – Plans des réseaux

Document approuvé en Conseil Municipal en date du 21 novembre 2023


Commune de

LARDY

S.I.A.E.P. DE LA VALLEE DE LA JUINE

EAU POTABLE
Plan des réseaux

CREATION		MODIFICATION		INDEX
DATE	DATE	NOM	OBJET	
04/07/2015				A

	REGION ILE DE FRANCE CENTRE AGENCE ESSONNE 22 Avenue Salvador Allende La Norville 91294 Arpajon Cedex TEL : 01 69 17 14 70 FAX : 01 60 83 48 17	Dessin: O.MALIN Edition: JANVIER 2012 Echelle: 1/5000	INSEE: 91330 Planche: 1/1
--	---	--	---


RESEAUX D'EAU POTABLE

RESEAUX PRIVES
ELEVATION 1

RESEAUX COMMUNAUX
FEEDER
ELEVATION 1
ELEVATION 2
ELEVATION 3

RESEAUX SYNDICAUX
REFOULEMENT
ELEVATION 1
ELEVATION 2
ELEVATION 3

BOUCHE INCENDIE	DEBIMETRE
POTEAU INCENDIE	RACCORDE
PUTS / FORAGE	PROTECTION CATHODIQUE SOUTRAGE
CAPTAGE	PRISE DE POTENTIEL
STATION DE REPRISE	JOINT ISOLANT
STATION DE TRAITEMENT	BOUCHE DE LAVAGE
VANNE	BALLON
VANNE ELECTRIQUE	BORNE FONTAINE
VANNE QUART DE TOUR	CHEMINSE
REGULATEUR DENT	CONE
REGULATEUR AMONT	CONNEXION
POSTE DE REGULATION	VENTOUSE
RESERVOIR AU SOL	SOUFAPE
RESERVOIR SUR TOUR	BRANCHEMENT
COMPTEUR	ABONNE SENSIBLE
CAPTEUR DE PRESSION	PHOTO
CLAPET	CAMERA
DECHARGE	TEXTE
ANODE REACTIVE	DESSIN



Commune de

LARDY

S.I.A.E.P. DE LA VALLEE DE LA JUINE

EAU POTABLE
Plan des réseaux

DATE:	NOM:	MODIFICATION:	INDEXE:
			A

REGION ILE DE FRANCE CENTRE
AGENCE ESSONNE
 22 Avenue Salvador Allende
 La Norville
 91294 Arpajon Cedex
 TEL. : 01 69 17 14 70
 FAX. : 01 69 83 48 17

Dessin: I. Ranson
 Edition: Avril 2011
 Echelle: 1/2000

INSEE: 91330
 Planche: 1/2

RESEAUX D'EAU POTABLE


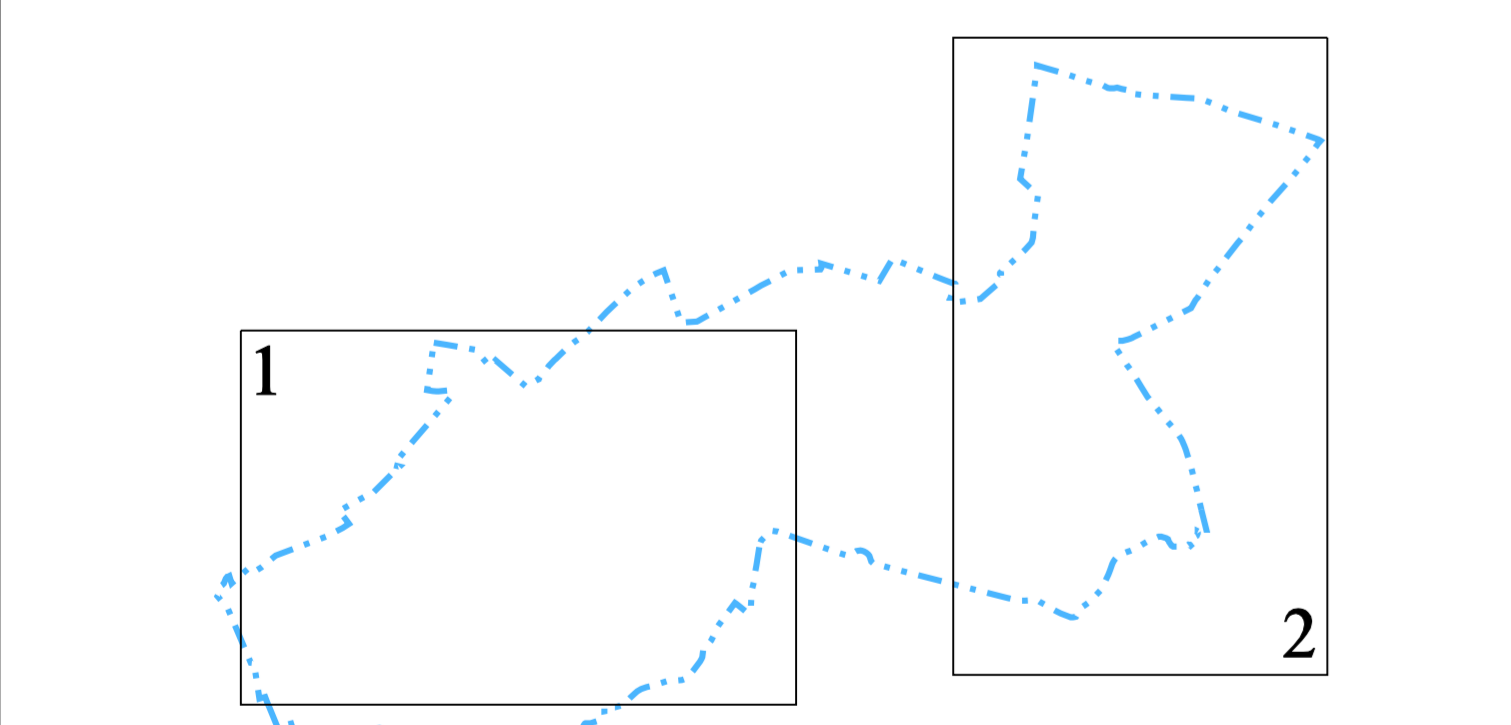
RESEAUX PRIVES
 ELEVATION 1

RESEAUX COMMUNAUX
 FEEDER
 ELEVATION 1
 ELEVATION 2
 ELEVATION 3

RESEAUX SYNDICAUX
 REPOULDEMENT
 ELEVATION 1
 ELEVATION 2
 ELEVATION 3

BOUCHE INCENDIE
 POTEAU INCENDIE
 PUIS / FORAGE
 CAPTAGE
 STATION DE REPRISE
 STATION DE TRAITEMENT
 VANNE
 VANNE ELECTRIQUE
 VANNE QUART DE TOUR
 REGULATEUR DEBIT
 REGULATEUR AMONT
 POSTE DE RECHARGE
 RESERVOIR AU SOL
 RESERVOIR SUR TOUR
 COMPTEUR
 CAPTEUR DE PRESSION
 CLAPET
 DECHARGE
 ANODE REACTIVE

DERIOMETRE
 RACCORDE
 PROTECTION CATHODIQUE SOUTRAGE
 PRISE DE POTENTIEL
 JOINT ISOLANT
 BOUCHE DE LAVAGE
 BALLON
 BORNIE FONTAINE
 CHEMENE
 CONE
 CONNEXION
 VENTOUSE
 SOUPAPE
 BRANCHEMENT
 ABONNE SENSIBLE
 PHOTO
 CAMERA
 TEXTE
 DESSIN



Commune de LARDY

S.I.A.E.P. DE LA VALLEE DE LA JUNIE

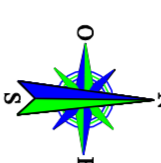
EAU POTABLE Plan des réseaux

DATE	LIBRE	PROJET	REVISION	INDICE
				A

REGION ILE DE FRANCE ESTYVE AGENCE ESSONNE 22 Avenue de la Nouvelle 91284 Argenteuil Cedex TEL : 01 69 17 14 70 FAX : 01 69 83 48 17	Dessin: OMALIN Edition: JANVIER 2012 Echelle: 1/2000	NNSRF: 91330 Plancha: 2/2
--	---	---

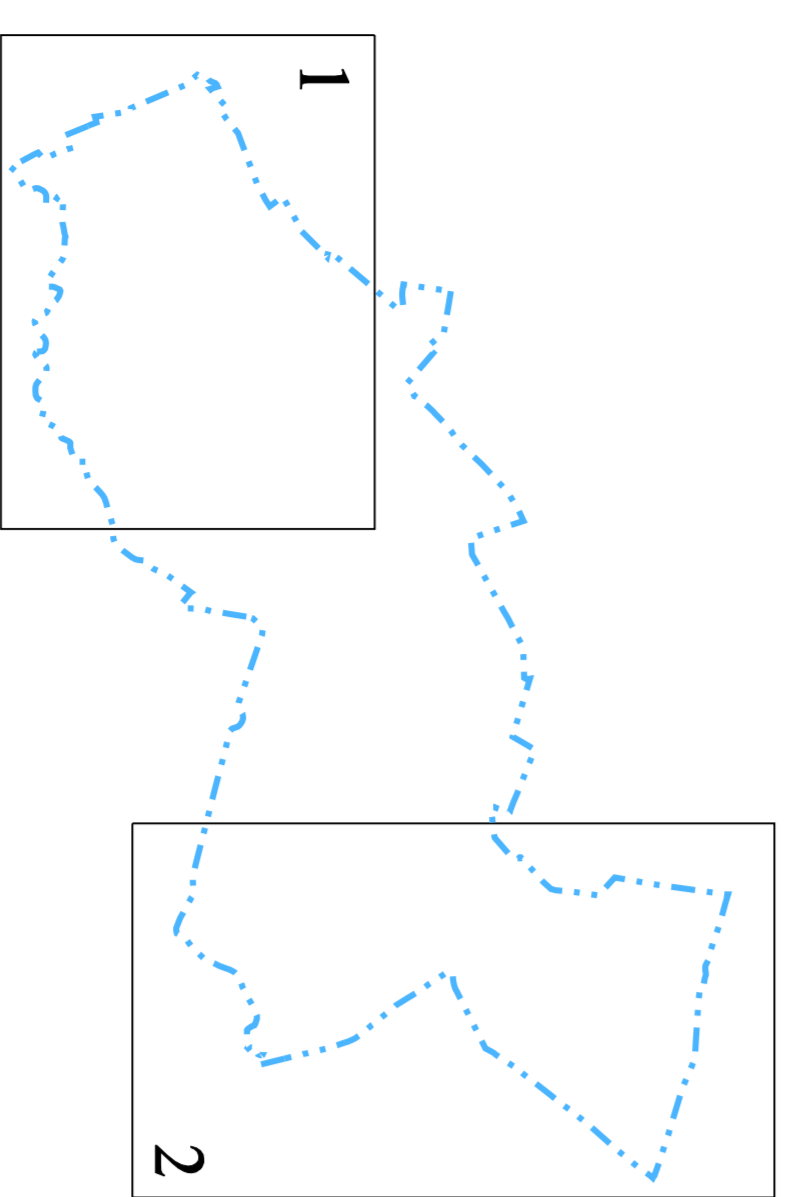


RESEAUX D'EAU POTABLE



- RESEAUX PRIVES
 - Eau froide
- RESEAUX COMMUNAUX
 - Eau froide
 - Eau chaude
 - Eau chaude 2
 - Eau chaude 3
- RESEAUX SYMBOLIQUES
 - Réseaux
 - Réseaux 2
 - Réseaux 3

- RESEAU D'EAU POTABLE
- RESEAU D'EAU CHAUDE
- RESEAU D'EAU CHAUDE 2
- RESEAU D'EAU CHAUDE 3
- RESEAU D'EAU CHAUDE 4
- RESEAU D'EAU CHAUDE 5
- RESEAU D'EAU CHAUDE 6
- RESEAU D'EAU CHAUDE 7
- RESEAU D'EAU CHAUDE 8
- RESEAU D'EAU CHAUDE 9
- RESEAU D'EAU CHAUDE 10
- RESEAU D'EAU CHAUDE 11
- RESEAU D'EAU CHAUDE 12
- RESEAU D'EAU CHAUDE 13
- RESEAU D'EAU CHAUDE 14
- RESEAU D'EAU CHAUDE 15
- RESEAU D'EAU CHAUDE 16
- RESEAU D'EAU CHAUDE 17
- RESEAU D'EAU CHAUDE 18
- RESEAU D'EAU CHAUDE 19
- RESEAU D'EAU CHAUDE 20
- RESEAU D'EAU CHAUDE 21
- RESEAU D'EAU CHAUDE 22
- RESEAU D'EAU CHAUDE 23
- RESEAU D'EAU CHAUDE 24
- RESEAU D'EAU CHAUDE 25
- RESEAU D'EAU CHAUDE 26
- RESEAU D'EAU CHAUDE 27
- RESEAU D'EAU CHAUDE 28
- RESEAU D'EAU CHAUDE 29
- RESEAU D'EAU CHAUDE 30
- RESEAU D'EAU CHAUDE 31
- RESEAU D'EAU CHAUDE 32
- RESEAU D'EAU CHAUDE 33
- RESEAU D'EAU CHAUDE 34
- RESEAU D'EAU CHAUDE 35
- RESEAU D'EAU CHAUDE 36
- RESEAU D'EAU CHAUDE 37
- RESEAU D'EAU CHAUDE 38
- RESEAU D'EAU CHAUDE 39
- RESEAU D'EAU CHAUDE 40
- RESEAU D'EAU CHAUDE 41
- RESEAU D'EAU CHAUDE 42
- RESEAU D'EAU CHAUDE 43
- RESEAU D'EAU CHAUDE 44
- RESEAU D'EAU CHAUDE 45
- RESEAU D'EAU CHAUDE 46
- RESEAU D'EAU CHAUDE 47
- RESEAU D'EAU CHAUDE 48
- RESEAU D'EAU CHAUDE 49
- RESEAU D'EAU CHAUDE 50
- RESEAU D'EAU CHAUDE 51
- RESEAU D'EAU CHAUDE 52
- RESEAU D'EAU CHAUDE 53
- RESEAU D'EAU CHAUDE 54
- RESEAU D'EAU CHAUDE 55
- RESEAU D'EAU CHAUDE 56
- RESEAU D'EAU CHAUDE 57
- RESEAU D'EAU CHAUDE 58
- RESEAU D'EAU CHAUDE 59
- RESEAU D'EAU CHAUDE 60
- RESEAU D'EAU CHAUDE 61
- RESEAU D'EAU CHAUDE 62
- RESEAU D'EAU CHAUDE 63
- RESEAU D'EAU CHAUDE 64
- RESEAU D'EAU CHAUDE 65
- RESEAU D'EAU CHAUDE 66
- RESEAU D'EAU CHAUDE 67
- RESEAU D'EAU CHAUDE 68
- RESEAU D'EAU CHAUDE 69
- RESEAU D'EAU CHAUDE 70
- RESEAU D'EAU CHAUDE 71
- RESEAU D'EAU CHAUDE 72
- RESEAU D'EAU CHAUDE 73
- RESEAU D'EAU CHAUDE 74
- RESEAU D'EAU CHAUDE 75
- RESEAU D'EAU CHAUDE 76
- RESEAU D'EAU CHAUDE 77
- RESEAU D'EAU CHAUDE 78
- RESEAU D'EAU CHAUDE 79
- RESEAU D'EAU CHAUDE 80
- RESEAU D'EAU CHAUDE 81
- RESEAU D'EAU CHAUDE 82
- RESEAU D'EAU CHAUDE 83
- RESEAU D'EAU CHAUDE 84
- RESEAU D'EAU CHAUDE 85
- RESEAU D'EAU CHAUDE 86
- RESEAU D'EAU CHAUDE 87
- RESEAU D'EAU CHAUDE 88
- RESEAU D'EAU CHAUDE 89
- RESEAU D'EAU CHAUDE 90
- RESEAU D'EAU CHAUDE 91
- RESEAU D'EAU CHAUDE 92
- RESEAU D'EAU CHAUDE 93
- RESEAU D'EAU CHAUDE 94
- RESEAU D'EAU CHAUDE 95
- RESEAU D'EAU CHAUDE 96
- RESEAU D'EAU CHAUDE 97
- RESEAU D'EAU CHAUDE 98
- RESEAU D'EAU CHAUDE 99
- RESEAU D'EAU CHAUDE 100



ASSAINISSEMENT

Plan des réseaux

CREATION:		MODIFICATION:		INDICE:
DATE:	DATE:	NOM:	OBJET:	

	REGION ILE DE FRANCE CENTRE AGENCE ESSONNE 22 Avenue Salvador Allende La Norville 91294 Arpajon Cedex TEL. : 01 69 17 14 70 FAX. : 01 60 83 48 17	Dessin: O. MALIN Edition: FEVRIER 2012 Echelle: 1/5000	INSEE: 91330 Planche:
			1/1

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT


RESEAUX PRIVEES
UNITAIRES
USBS
PLUVIAUX

RESEAUX SYNDICAUX
UNITAIRES
USBS
PLUVIAUX

RESEAUX DEPARTEMENTAUX
UNITAIRES
USBS
PLUVIAUX

RESEAUX COMMUNAUX
UNITAIRES
USBS
PLUVIAUX

■ SEPARATEUR A HYDROCARBURE	■ CHASSE EN RESEAU
○ PORTE DE RELEVEMENT	■ CHERNE D'EQUILIBRE
○ PORTE ANTI CRUE	■ TETE D'AQUEDEC
○ SIPHON	● REGARD SIMPLE
○ BASSIN TAMPON	■ REGARD AVALOIR
○ UNITE DE TRAITEMENT	■ REGARD MIXTE
△ DEVERSOR D'ORAGE	■ REGARD A DECANTATION
○ CHAMBRE DE DESSABLAGE	□ REGARD BORNE
○ PURARD	○ REGARD JOKER
△ CLAPET ANTI CRUE	○ REGARD FICTIF
■ VANOSE	○ GRILLE VISITABLE
■ EXUTOIRE	■ GRILLE NON VISITABLE
↑ SOUPAPE	○ BRANCHEMENT
■ LIMNOMETRE	○ GRILLE
↑ PLYVOMETRE	■ GRILLE AVALOIR
↑ VISITEUSE	■ AVALOIR SANS DECANTATION
▽ TRAITEMENT EN RESEAU	■ AVALOIR A DECANTATION
○ POINT DE PRELEVEMENT	■ AVALOIR A SEPARATEUR D'HYDROCARBURE
○ DEBITMETRE	○ PHOTO
○ BALLON	○ CAMERA
○ VIDANGE	■ TEXTE
○ DEGRILLEUR EN RESEAU	■ DESSIN




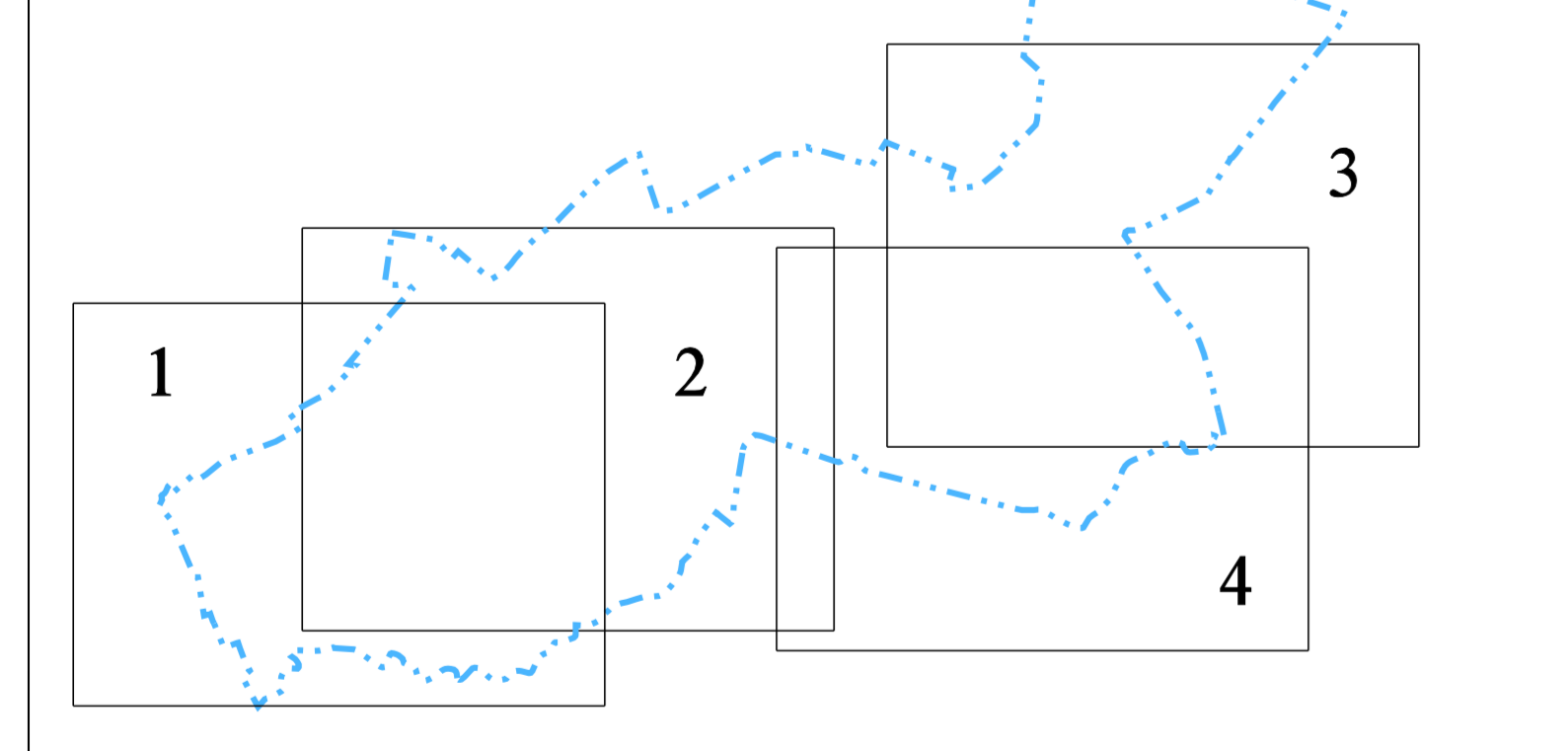
CREATION			MODIFICATION			INDICE
DATE	DATE	NOM	DATE	DATE	NOM	

	REGION ILE DE FRANCE CENTRE AGENCE ESSONNE 22 Avenue Salvador Allende La Norville 91294 Arpajon Cedex TEL : 01 69 17 14 70 FAX : 01 60 83 48 17	Dessin: O. MALIN	INSEE: 91330
		Edition: FEVRIER 2012	Planche:
		Echelle: 1/2000	1/4

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

RESEAUX PRIVES	
UNITAIRES	
USBS	
PLUVIAUX	
RESEAUX SYNDICAUX	
UNITAIRES	
USBS	
PLUVIAUX	
RESEAUX DEPARTEMENTAUX	
UNITAIRES	
USBS	
PLUVIAUX	
RESEAUX COMMUNAUX	
UNITAIRES	
USBS	
PLUVIAUX	

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| SEPARATEUR A HYDROCARBURE | CHASSE EN RESEAU |
| PORTE DE RELEVEMENT | CHERNE D'EQUILIBRE |
| PORTE DE REFOULEMENT | TETE D'AQUEDEC |
| PORTE ANTI CRUE | REGARD SIMPLE |
| SIPHON | REGARD AVALOIR |
| BASSIN TAMPON | REGARD MIXTE |
| UNITE DE TRAITEMENT | REGARD A DECONTANTION |
| DEVERSEUR D'ORAGE | REGARD DECALÉ |
| CHAMBRE DE DESSABLAGE | REGARD BORNE |
| PURARD | REGARD JOKER |
| CLAPET ANTI CRUE | REGARD FICTIF |
| VANNE | GRILLE VISITABLE |
| EXCUTOIRE | GRILLE NON VISITABLE |
| SOUPAPE | BRANCHEMENT |
| LIMNOMETRE | GRILLE |
| PLEUROMETRE | GRILLE AVALOIR |
| VENTOUSE | AVALOIR SANS DECONTANTION |
| TRAITEMENT EN RESEAU | AVALOIR A DECONTANTION |
| POINT DE PRELEVEMENT | AVALOIR A SEPARATEUR D'HYDROCARBURE |
| DEPTHMETRE | PHOTO |
| BALLON | CAMERA |
| VIDANGE | TEXTE |
| DEGRIFFEUR EN RESEAU | DESSIN |



ASSAINISSEMENT

Plan des réseaux

CREATION:		MODIFICATION:		INDEX:	
DATE:	DATE:	NOM:	OBJET:		

	REGION ILE DE FRANCE CENTRE AGENCE ESSONNE 22 Avenue Salvador Allende La Norville 91294 Arpajon Cedex TEL : 01 69 17 14 70 FAX : 01 60 83 48 17	Dessin: O. MALIN Edition: FEVRIER 2012 Echelle: 1/2000	INSEE: 91330 Planche: 2/4
--	---	--	--

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

RESEAUX PRIVES
 UNITAIRES
 USES
 PLUVIAUX


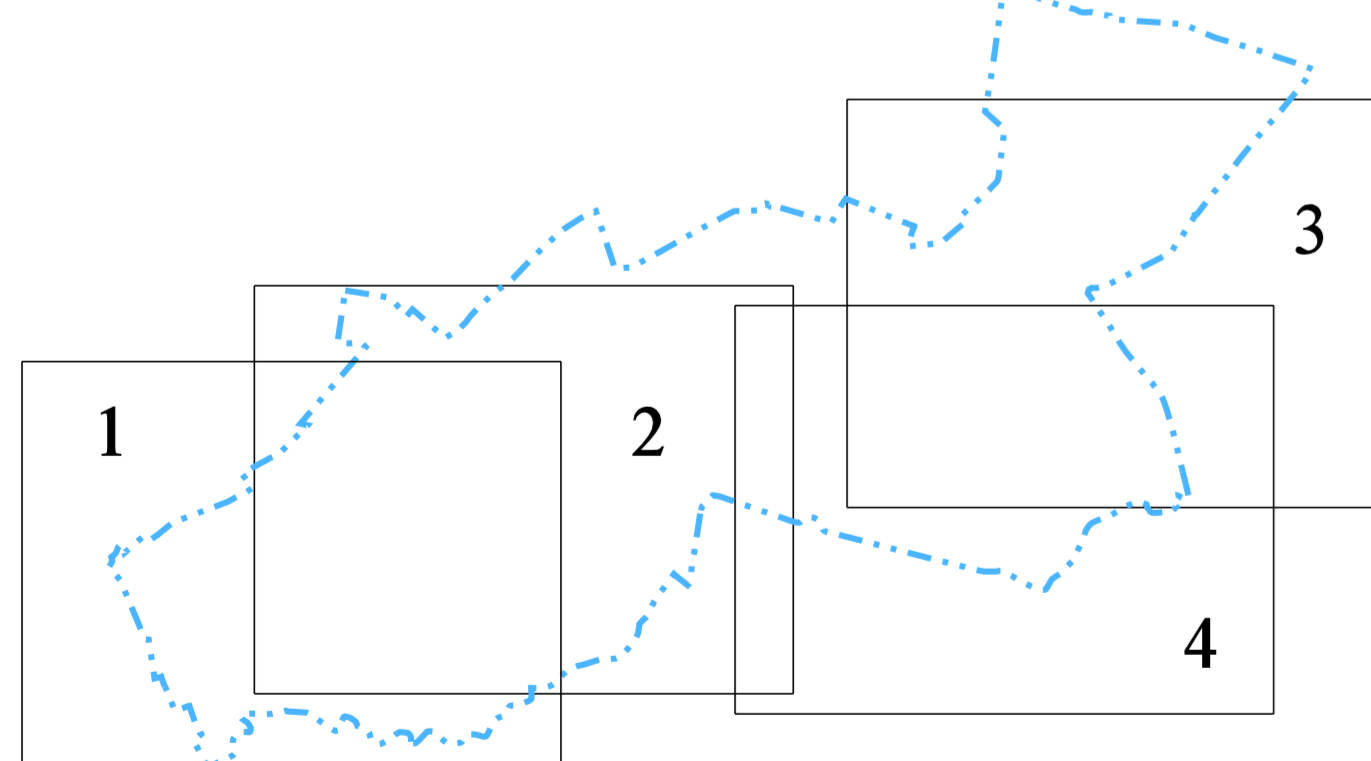
RESEAUX SYNDICAUX
 UNITAIRES
 USES
 PLUVIAUX

RESEAUX DEPARTEMENTAUX
 UNITAIRES
 USES
 PLUVIAUX

RESEAUX COMMUNAUX
 UNITAIRES
 USES
 PLUVIAUX

SYMBOLS:

- SEPARATEUR A HYDROCARBURE
- PORTE DE RELEVEMENT
- PORTE ANTI CRUE
- SIPHON
- BASSIN TAMPON
- UNITE DE TRAITEMENT
- DEVERSOR D ORAGE
- CHAMBRE DE DESSABLAGE
- PURARD
- CLAPET ANTI CRUE
- YANNE
- EXUTOIRE
- SOUPAPE
- LIMNOMETRE
- PLEYOMETRE
- VENTOUSE
- TRAITEMENT EN RESEAU
- POINT DE PRELEVEMENT
- DEHMETRE
- BALLON
- VIDANGE
- DEGRILLUR EN RESEAU
- CHASSE EN RESEAU
- CIEMENS D'EQUILIBRE
- TETE D'AQUEDEC
- REGARD SIMPLE
- REGARD AVALOR
- REGARD MIXTE
- REGARD A DECONTANTION
- REGARD DECALE
- REGARD BORNE
- REGARD JOKER
- REGARD FICTIF
- GRILLE VISITABLE
- GRILLE NON VISITABLE
- BRANCHEMENT
- GRILLE
- GRILLE AVALOR
- AVALOR SANS DECONTANTION
- AVALOR A DECONTANTION
- AVALOR A SEPARATEUR D'HYDROCARBURE
- PHOTO
- CAMERA
- TEXTE
- DESSIN



ASSAINISSEMENT

Plan des réseaux

CREATION:		MODIFICATION:		INDEX:
DATE:	DATE:	NOM:	OBJET:	

	REGION ILE DE FRANCE CENTRE AGENCE ESSONNE 22 Avenue Salvador Allende La Norville 91294 Arpajon Cedex TEL : 01 69 17 14 70 FAX : 01 60 83 48 17	Dessin: O. MALIN Edition: FEVRIER 2012 Echelle: 1/2000	INSEE: 91330 Planche: 3/4
--	---	--	--

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

RESEAUX PRIVES

- UNITAIRES
- USIS
- PLUVIAUX

RESEAUX SYNDICAUX

- UNITAIRES
- USIS
- PLUVIAUX

RESEAUX DEPARTEMENTAUX


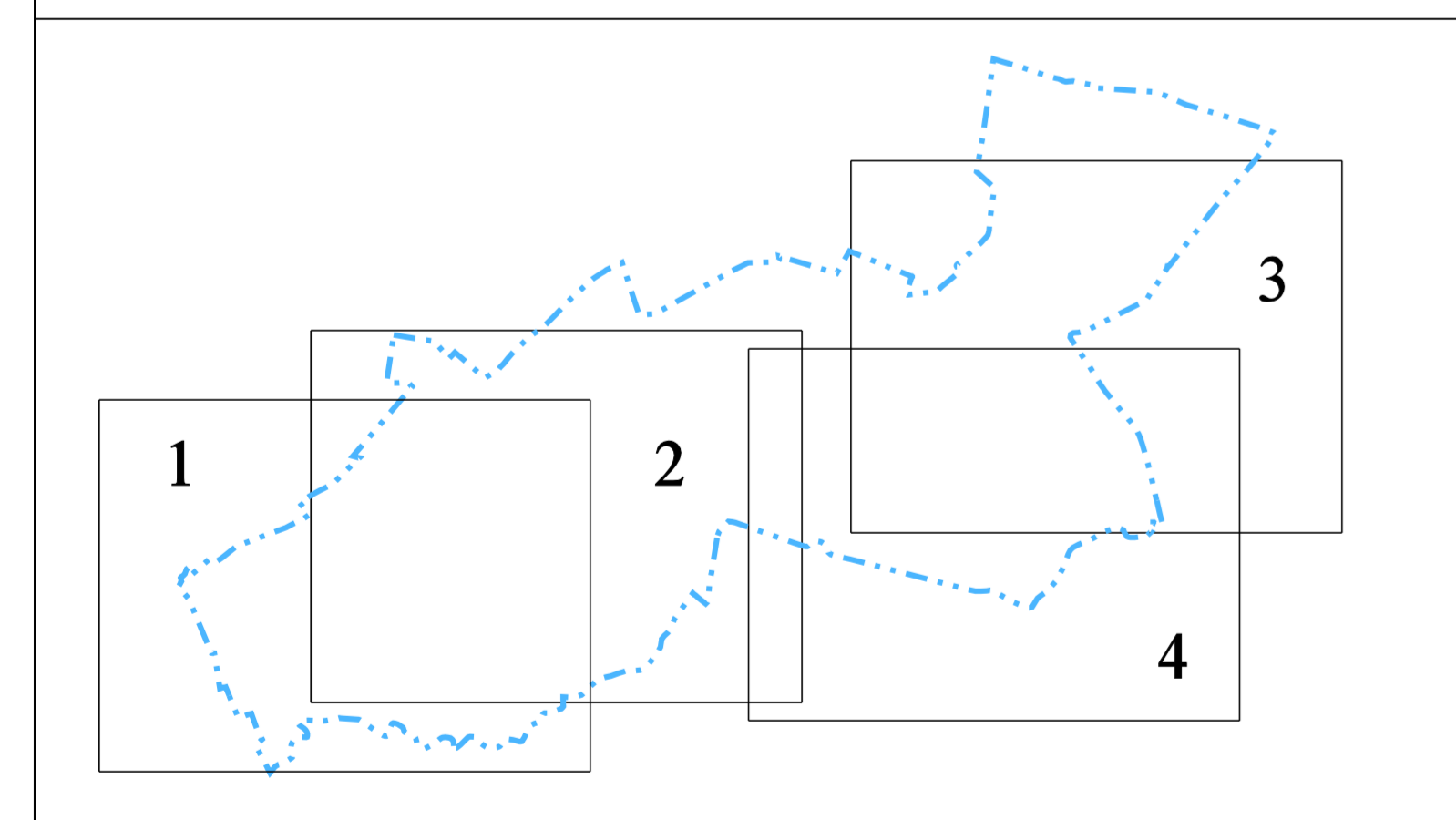
- UNITAIRES
- USIS
- PLUVIAUX

RESEAUX COMMUNAUX

- UNITAIRES
- USIS
- PLUVIAUX

SYMBOLS:

- SEPARATEUR A HYDROCARBURE
- PORTE DE RELEVEMENT
- PORTE DE REFOULEMENT
- PORTE ANTI CRUE
- SIPHON
- BASSIN TAMPON
- UNITE DE TRAITEMENT
- DEVERSOR D ORAGE
- CHAMBRE DE DESSABLAGE
- PURARD
- CLAPET ANTI CRUE
- YANNE
- EXUTOIRE
- SOUPAPE
- LIMNOMETRE
- PLEYDOMETRE
- VENTOUSE
- TRAITEMENT EN RESEAU
- POINT DE PRELEVEMENT
- DEHMETRE
- BALLON
- VIDANGE
- DEGRILLUR EN RESEAU
- CHASSE EN RESEAU
- CHIMENIS D'EQUILIBRE
- TETE D'AQUEDEC
- REGARD SIMPLE
- REGARD AVALOIR
- REGARD MIXTE
- REGARD A DECONTANTION
- REGARD DECALE
- REGARD BORNE
- REGARD JOKER
- REGARD FICTIF
- GRILLE VISITABLE
- GRILLE NON VISITABLE
- BRANCHEMENT
- GRILLE
- GRILLE AVALOIR
- AVALOIR SANS DECONTANTION
- AVALOIR A DECONTANTION
- AVALOIR A SEPARATEUR D'HYDROCARBURE
- PHOTO
- CAMERA
- TEXTE
- DESSIN



CREATION:		MODIFICATION:		INDEX:
DATE:	DATE:	NOM:	OBJET:	

	REGION ILE DE FRANCE CENTRE AGENCE ESSONNE 22 Avenue Salvador Allende La Norville 91294 Arpajon Cedex TEL : 01 69 17 14 70 FAX : 01 60 83 48 17	Dessin: O. MALIN Edition: FEVRIER 2012 Echelle: 1/2000	INSEE: 91330 Planche: 4/4
--	---	--	--

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

RESEAUX PRIVES

- UNITAIRES
- USIS
- PLUVIAUX

RESEAUX SYNDICAUX

- UNITAIRES
- USIS
- PLUVIAUX

RESEAUX DEPARTEMENTAUX

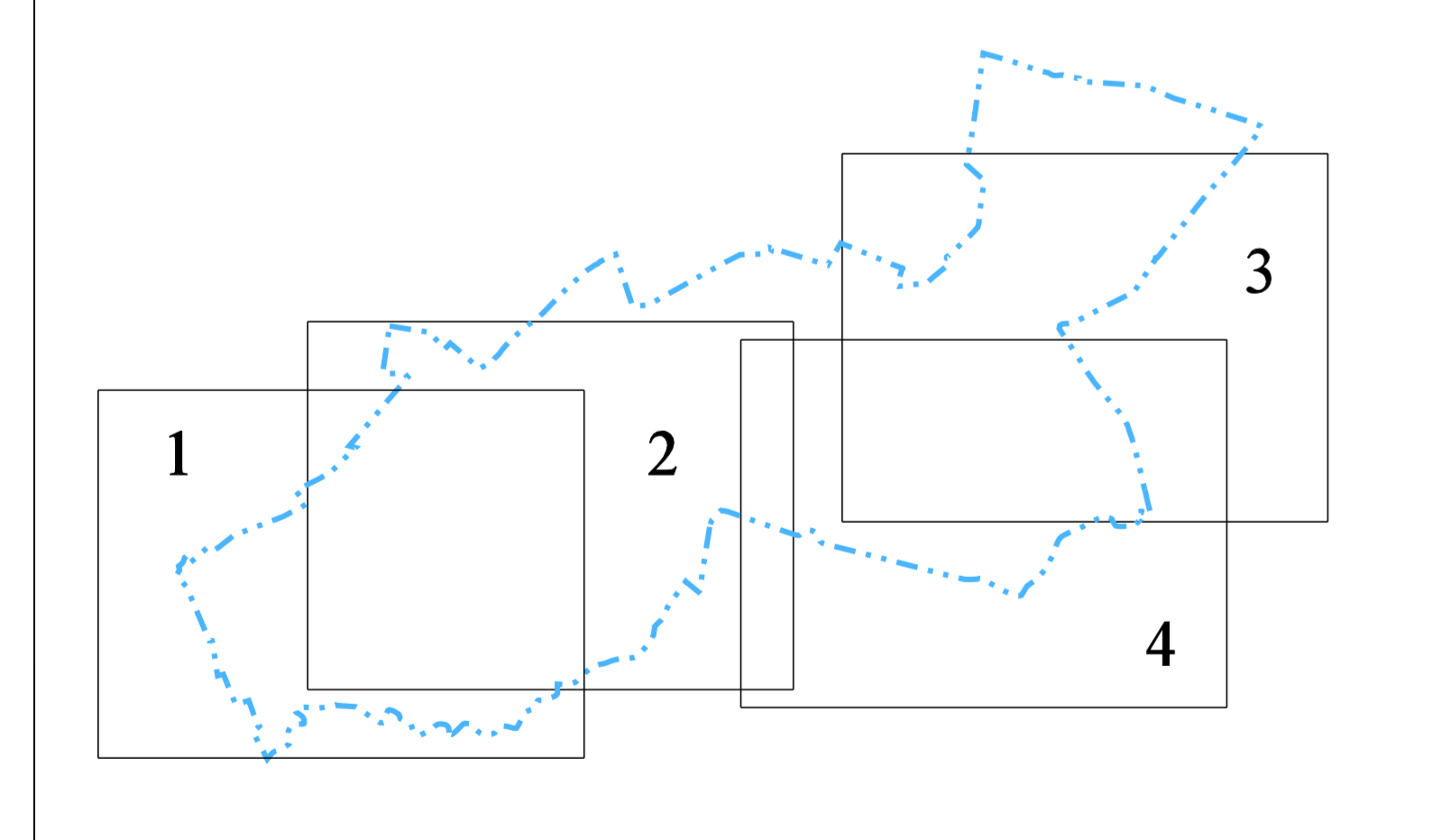
- UNITAIRES
- USIS
- PLUVIAUX

RESEAUX COMMUNAUX

- UNITAIRES
- USIS
- PLUVIAUX

SYMBOLS:

- SEPARATEUR A HYDROCARBURE
- PORTE DE RELEVEMENT
- PORTE ANTI CRUE
- SIPHON
- BASSIN TAMPON
- UNITE DE TRAITEMENT
- DEVERSOR D ORAGE
- CHAMBRE DE DESSABLAGE
- PURARD
- CLAPET ANTI CRUE
- YANNE
- EXUTOIRE
- SOUPAPE
- LIMNOMETRE
- PLEYOMETRE
- VENTOUSE
- TRAITEMENT EN RESEAU
- POINT DE PRELEVEMENT
- DEHMETRE
- BALLON
- VIDANGE
- DEGRILLUR EN RESEAU
- CHASSE EN RESEAU
- TETE D'AQUEDEC
- REGARD SIMPLE
- REGARD AVALOIR
- REGARD MIXTE
- REGARD A DECANTATION
- REGARD DECALÉ
- REGARD BORNE
- REGARD JOKER
- REGARD FICTIF
- GRILLE VISITABLE
- GRILLE NON VISITABLE
- BRANCHEMENT
- GRILLE
- GRILLE AVALOIR
- AVALOIR SANS DECANTATION
- AVALOIR A DECANTATION
- AVALOIR A SEPARATEUR D'HYDROCARBURE
- PHOTO
- CAMERA
- TEXTE
- DESSIN



Département de l'Essonne
Commune de Lardy



Révision du Plan Local d'Urbanisme

8. Annexes diverses

Document approuvé en Conseil Municipal en date du 21 novembre 2023